

# PROFESSION DE FOI :



## COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

# ▶SSA

**NOTRE PRIORITÉ :** Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

**NOTRE ADN :** L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

**NOTRE MÉTHODE :** Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

**NOTRE EXIGENCE :** Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

**NOTRE LIGNE :** Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ  
UNSA DÉFENSE !**  
L'UNSA Défense, faites la différence !



## **LES ATTRIBUTIONS DU CSA :**

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

## **BILAN 2018/2022**

- Revalorisation du tarif repas SSA au sein des HIA.
- GT parcours pro AS – ASHQC – TPC.
- Accompagnement et reclassement des ASHQC.
- Civilianisation des métiers IBODE et IADE.
- Passage des Aides-Soignant(e)s en catégorie B.
- Gestion des concours des métiers paramédicaux par la DCSSA.
- Accompagnement et reclassement des ASHQC.
- Transposition de tous les textes Fonction Publique Hospitalière concernant les salaires des agents paramédicaux.
- Révision des contrats de base des métiers paramédicaux.





## L'UNSA Défense demande :

- Meilleure prise en compte de la Qualité de Vie au Travail (reconnaissance professionnelle, cohésion...).
- Valorisation et reconnaissance des Infirmiers Défense au sein de la médecine de prévention.
- Équivalent du CTI aux agents SSA hors HIA.
- Extension du CTI à l'ensemble des agents du SSA.
- Civilianisation des postes non projetables.
- Augmentation du télétravail au sein des HIA.
- Dotations matériels pour mise en place du télétravail.
- Favoriser la dématérialisation afin d'alléger le travail des agents.
- Formations qualifiantes diversifiées.
- Création de nouveaux métiers (par exemple : secrétaire médicale).
- Harmonisation des critères d'inaptitude et prise en compte au REO des distorsions d'emploi des paramédicaux.
- Développement du numérique et harmonisation des logiciels au sein des établissements.
- Revalorisation des grilles de salaire du stock des chercheurs.
- Révision du texte des 12 heures.
- Harmonisation des avancements sur le territoire.
- Ouverture de concours du corps des infirmiers en voie d'extinction pour accéder à la catégorie A.





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

### **NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :**

1 - Nadège Bezar - HIA Laveran - ASCS	12 - Yves Gruson - HIA Bégin - SACN
2 - Nicolas Beck - ECMSSA - TSEF2	13 - Marie-Pierre Visentin - 7 <sup>e</sup> CMA - OE CE HG
3 - Nawel Benidder - CTSA Clamart - ASC	14 - Lalia Khennous - HIA R.PICQUE- ASC
4 - Catherine Bertrand - HIA Legouest - SACN	15 - Caroline Esposito - CERHSSA - AAP1
5 - Graziella Penot - IRBA Brétigny/Orge - ASC1	16 - Sandra De Pasquale - HIA Ste Anne - PCRMT
6 - Philippe Aguirre - HIA Ste-Anne TLN - ICSGS	17 - Fanny Lasseron - 10 <sup>e</sup> CMA - TSEF1
7 - Élisabeth Rouso - HIA Laveran - ASC	18 - Diane El Hani - HIA Bégin - ASC
8 - Housem Bouchiba - IRBA Brétigny/Orge - PCRMT	19 - Magali Pillin - ERSa Marolles - ATPMD2
9 - Pascal Viry - HIA Legouest - ICD	20 - Andréa Guyader - 4 <sup>e</sup> CMA - AAP2
10 - Cédric Falco - HIA Ste Anne TLN - PCRMT	21 - Gwenaél Creff - 16 <sup>e</sup> CMA Brest - ID HC
11 - Mikael Apriou - HIA C.-Tonnerre Brest - ICD	22 - Laëtitia Langlois - ÉCOLE MILITAIRE DE SANTÉ Lyon - ICD



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



**UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS**